

PROCES-VERBAL

Séance du 28 novembre 2024 à 20h00

Nom	Prénom	Qualité
RIVIERE	Jean-Paul	Président de la séance
BAS BELIN GRAPPEY PATIN ROGER	Patrick Emmanuel Fabien Didier Bernadette	Conseillers municipaux présents
		Excusés
GRAPPEY FFFabien	Fabien	Secrétaire de séance

Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 6

Nombre de conseillers pour quorum : 4

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 6

Le quorum est donc atteint.

Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

- Approbation du Procès-verbal du 18/10/2024
- Liste définitive des affouagistes 2024/2025
- Projet de travaux de mise en œuvre d'une chaudière
- Décoration de Noël
- Colis de Noël
- Questions diverses

Les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

Délibération n°26-2024

Rapport présenté par RIVIERE J.P.

Contenu du rapport : La liste définitive des affouagistes s'arrête à 5 affouagistes comme suit :
ROGER Bernadette, BAS Patrick, BELIN Emmanuel, GRAPPEY Fabien, BEAUPRE Yves.

Pour rappel, les garants des affouages sont :

1^{er} garant : Patrick BAS

2^{ème} garant : Emmanuel BELIN

3^{ème} garant : Jean-Paul RIVIERE

Le règlement de l'affouage reste inchangé.

Mode de scrutin : ordinaire

Rapport adopté : à l'unanimité : 6

pour :

contre :

1. Le Conseil Municipal approuve le Procès-verbal du 18/10/2024 avec une mention particulière pour la clarté du document.
2. Patrick BAS, Concernant la rénovation énergétique de la mairie, le projet de chaudière a été validé mais la rénovation complète de la mairie reste en suspens pour cause de budget en rapport avec les taux de subventions.
3. Les décorations de Noël seront installées dans la commune le samedi 7 décembre avec les conseillers municipaux.
4. Les colis de Noël sont renouvelés pour les personnes de plus de 70 ans.

Jean-Paul RIVIERE, Maire

GRAPPEY Fabien, secrétaire de séance